

Mediapest

LE JOURNAL DES FORÇATS DE LA PUBLICITE - avril 2010 -

Fédération syndicale des activités Postales et de Télécommunications
25 rue des Envierges 75020 Paris Tel : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

SUD
PTT
MEDIAPEST
Union
syndicale

Réforme des retraites 2010 :

Des solutions existent !

Un rapport tant attendu...

Le rapport du Conseil d'orientation des retraites vient de sortir. Préalable à toute discussion " sur le fond " (notamment pour les mesures à mettre en place pour " garantir " le financement des retraites de demain), il est particulièrement orienté sur sa vision à long terme. Le catastrophisme des données économiques annoncées à l'horizon 2050 cherche à justifier les orientations actuelles défendues par le gouvernement et le patronat : augmenter la durée de cotisation et baisser le niveau des pensions. Ainsi, pour le COR le plein-emploi ne permettrait pas de financer les futures retraites quel que soit le cas de figure envisagé : taux de chômage plus ou moins important, et différentes évaluations du PIB...

Pour SUD PTT, prendre en compte l'augmentation du nombre de retraité-e-s dans les années à venir, nécessite de rééquilibrer le partage des richesses qui s'est détérioré depuis 20 ans. Seule une augmentation de la part patronale répond à cette exigence, notamment en diminuant les dividendes versés aux actionnaires. Une telle mesure prise dès maintenant se traduirait par une augmentation des cotisations patronales de 0,26 % par an, sur 40 ans. Largement supportable !

Faire entendre nos exigences !

Dans un appel signé par 90 économistes, et relayé par le monde associatif, syndical et politique, la nécessité de " penser autrement " cette réforme des retraites est rappelée. Et c'est bien l'une des conditions pour ne pas succomber aux arguments mis en place par le gouvernement et le patronat.

L'appel, signable en ligne et invitant à organiser partout des débats, stipule notamment :

- " Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes."

- " Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraites du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient encore plus à la pauvreté la plupart des futurs retraités, sur-

Le COR... c'est quoi ?

Créé en 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une structure pluraliste et permanente, associant des parlementaires, des représentant-e-s des partenaires sociaux, des experts et des représentant-e-s de l'État.

Il a pour mission essentielle d'assurer le suivi et l'expertise concertée permanente de notre système d'assurance vieillesse et de faire des propositions.



tout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes comme chez Mediapost. Ce sont les salariés les plus jeunes qui subiront les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.”

- “ Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu’ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l’âge moyen de cessation d’activité est de 59 ans, ne vise qu’à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n’y a aucun sens à augmenter l’âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d’une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d’attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.”

- “ La vraie raison des mesures qui s’annoncent n’est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution,

demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.”

- “ Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. A moins de décréter la paupérisation des retraité-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l’augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire.”

- “ Il est donc juste d’augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s’attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d’en finir avec l’actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C’est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l’âge de départ. Il s’agit là d’un choix politique de justice et de solidarité.”

- “ La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, l’idéologie absurde du “ travailler toujours plus ” et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage.”

Appel à signer massivement sur l’adresse suivante : <http://www.exigences-citoyennes-retraites.net/>

Une augmentation de la durée de cotisation et un report de l’âge de départ à la retraite ne peuvent donc en aucun cas se justifier. En définitive, la question des retraites renvoie à la place du travail dans la société. Il s’agit donc de savoir si une infime minorité va continuer à s’accaparer la richesse produite.

Pour SUD PTT, il faut construire la mobilisation pour imposer une autre solution :

PARTAGE DES RICHESSES !

Fédération SUD PTT :
01 44 62 12 03

Région IDF :
Miloud Mekid :
06 67 91 29 20

Région Méditerranée :
Edith Joly
06 26 79 90 03

Région Sud-Ouest :
Jean-Pierre Charrondière :
06 15 77 04 40

Pour plus d’information

Région Ouest :
Jacqueline Saillant :
06 24 23 47 49

Région Nord-Est:
Evelyne Boulanger :
06 59 18 57 82

Région Bourgogne-Rhône- Alpes :
Christian Huguenot :
06 87 96 20 24

Délégué syndical central :
Dominique Majorel
06 61 76 40 96

Les Accords, comme la Convention Collective et nos “Mediapost” se trouvent sur notre site internet :
www.sudptt.org
activités postales distribution directe